Canton de Vaud
Commune de Tolochenaz

PLAN D'AFFECTATION
SUD VILLAGE

ADOPTION PAR LE CONSEIL COMMUNAL

1

Approuvé par la Municipalité de Tolochenaz

dans la séance du : _____

Le Syndic : La Secrétaire :

2

Soumis à l'enquête publique

du : _____

au : _____

Le Syndic : La Secrétaire :

3

Adopté par le Conseil communal

dans la séance du : _____

Le Président : La Secrétaire :

4

Approuvé par le Département compétent

le : _____

La Cheffe du Département :

Auteurs initial des plans jusqu'à examen préalable du projet :
Farra & Zoumboulakis architectes
info@farralakis.ch

BAMO pour la Commune de Tolochenaz :
ABA partenaires SA
WWW.ABA-PARTENAIRES.CH

1er octobre 2018

17062_PQ_Sud_Village_1000_Adoption-OK_181001_MZU_pro-pdb

urbaplan

LEGENDE

GENERALITES

- Périmètre du PQ
- Bâtiment existant

IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

- Aire de constructions
- A B C — Désignation des aires de constructions
- Frontage et transition
- Limite des constructions
- Front d'implantation obligatoire / tenant compte de la bande d'implantation
- Bande d'implantation obligatoire
- SPd = max m² — Surface de plancher déterminante maximale (SPd max.)
- Vol. max. — Volume maximal
- alt.1 max. xxx.xx m — Altitude maximale des constructions (Alt.1 max.)
- alt.2 max. xxx.xx m — Altitude maximale des surélévations (Alt.2 max.)

ESPACES EXTERIEURS

- Aire de mouvement et d'accès public
- Aire de parc public
- Installations publiques extérieures liées au groupe scolaire autorisées
- Aire de venelle publique / en traversée de parc
- Aire de jardin à caractère collectif et privatif
- Cœur d'îlot
- Principe de place publique
- Aménagement public dans le prolongement de la place (localisation indicative)
- Concept d'arborisation (nombre et localisation indicatifs)

MOBILITE

- Principe d'accès à la zone industrielle (localisation indicative)
- Principe d'accès au parking souterrain et/ou en silo (localisation indicative)
- Principe de parking en surface (localisation indicative)
- Cheminement de mobilité douce public

ENVIRONNEMENT

- Emprise liée au gazoduc
- Face de l'aire soumise à mesures accrues de protection contre le bruit

A TITRE INDICATIF

- Limite des constructions autoroute du 10 novembre 1961 maintenue (reportée à titre indicatif)

Coordonnées géographiques moyennes : X : 2'526'350 Y : 1'150'400

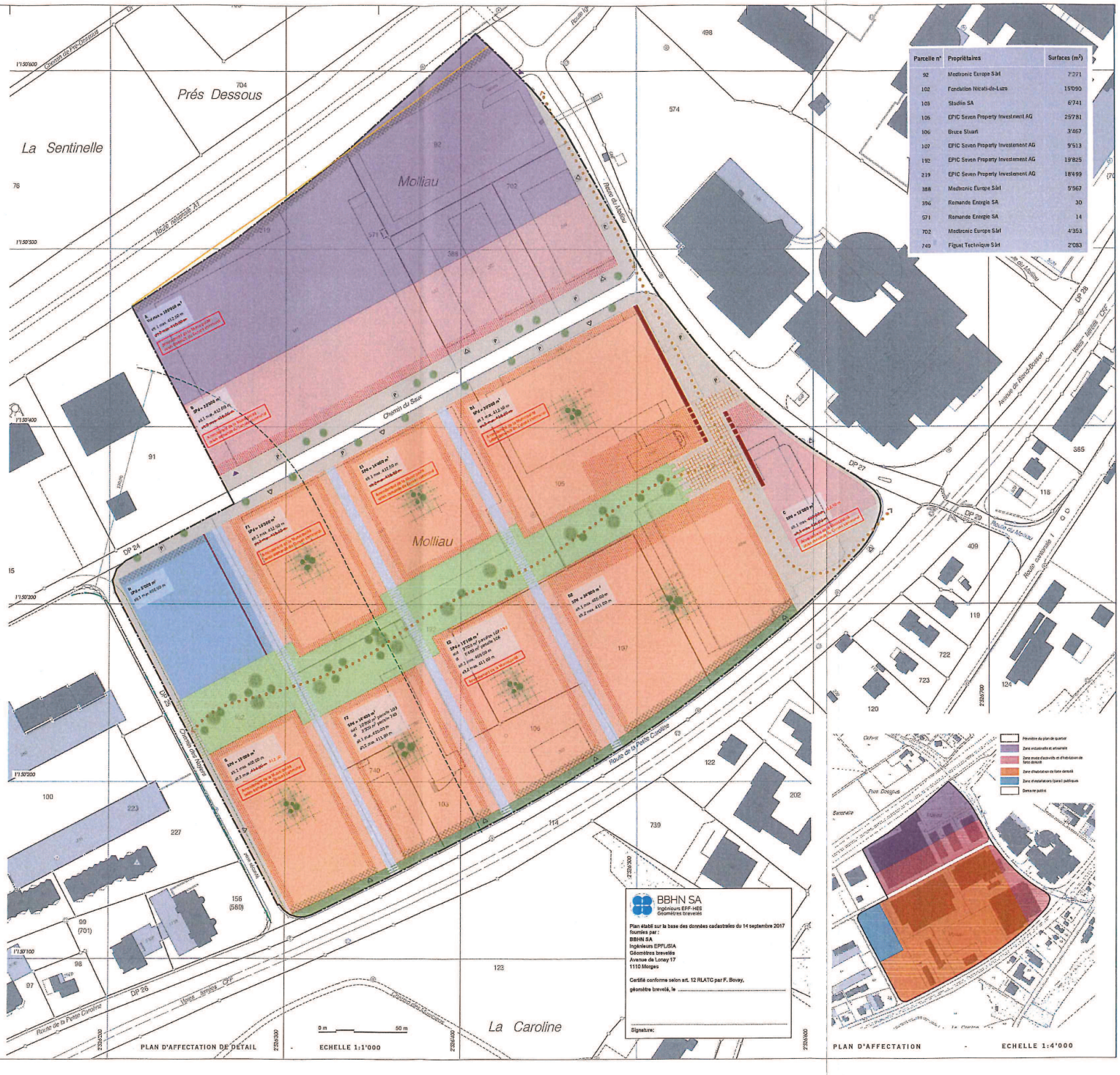

Parcelle n°	Propriétaires	Surfaces (m²)
92	Medtronic Europe Sàrl	7'271
102	Fondation Nicati-de-Luze	15'090
103	Stadlin SA	6'741
105	EPIC Seven Property Investment AG	25'781
106	Bruce Stuart	3'467
107	EPIC Seven Property Investement AG	9'513
192	EPIC Seven Property Investement AG	19'825
219	EPIC Seven Property Investement AG	18'499
388	Medtronic Europe Sàrl	5'567
396	Romande Energie SA	30
571	Romande Energie SA	14
702	Medtronic Europe Sàrl	4'353
740	Figuet Technique Sàrl	2'083

BBHN SA
Ingénieurs EPF-HES
Géomètres brevetés

Plan établi sur la base des données cadastrales du 14 septembre 2017 fournies par :
BBHN SA
Ingénieurs EPFL/SIA
Géomètres brevetés
Avenue de Lonay 17
1110 Morges

Certifié conforme selon art. 12 RLATC par F. Bovay,
géomètre breveté, le .....

Signature:

PLAN D'AFFECTATION DE DETAIL - ECHELLE 1:1'000

PLAN D'AFFECTATION - ECHELLE 1:4'000